

## Le Tournaisis : origine du nom et histoire institutionnelle \*

L'histoire institutionnelle offre des débouchés parfois surprenants. À l'occasion d'un plongeon dans les origines administratives du Tournaisis, au bas moyen âge, une question a surgi tout à coup, étonnante et de prime abord infranchissable, mais fondamentale : la petite province flamande, constituée à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, ne naît dans la langue vernaculaire qu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et en latin qu'au début du siècle suivant ! Cette constatation intéressera de prime abord les philologues ; elle n'est cependant pas dépourvue de sens pour l'historien, car cette fixation langagière est la tardive matérialisation de la différenciation politique entre le Tournaisis et la ville de Tournai, deux entités distinctes sur le plan institutionnel jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Retour sur une pêche qui, à défaut d'être miraculeuse et/ou d'épuiser les ressources disponibles, amorce de nouvelles voies de prospection et amène son lot de découvertes sur une thématique encore inédite<sup>(1)</sup>.

(\*) L'auteur est attaché aux Archives de l'État à Tournai. Thèse de doctorat en cours sur le thème « Bailli royal – Seigneurs – Paysans. Jeux et enjeux du pouvoir en Tournaisis de la fin du XIV<sup>e</sup> à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle », sous la direction des professeurs Jean-Marie Cauchies (Université catholique de Louvain – Facultés universitaires Saint-Louis) et Philippe Guignet (Université Charles-de-Gaulle / Lille III) et d'Emmanuel Bodart (Archives de l'État à Namur). L'auteur remercie chaleureusement le professeur Cauchies pour la relecture attentive de cette contribution. Liste des abréviations utilisées : ACT : Archives de la cathédrale de Tournai ; ADN : Archives départementales du Nord à Lille ; AÉG : Archives de l'État à Gand ; AÉN : Archives de l'État à Namur ; AÉT : Archives de l'État à Tournai ; ANF : Archives nationales à Paris ; BNF : Bibliothèque nationale à Paris ; MSHLT : Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai.

(1) On s'étonne qu'un auteur tel que Paul Rolland n'ait pas songé à recenser les premières apparitions du terme et à se poser la question de ses origines tardives, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Maurice-Aurélien Arnould s'est brièvement penché sur cette problématique, mais il fait remonter le terme roman *Tournaisis* au XIV<sup>e</sup> siècle ; il considère en outre que la forme *Tornacesium* n'est qu'une latinisation savante du terme roman, mais qui n'apparaît pas avant le XVI<sup>e</sup> siècle. Sur la géographie historique du Tournaisis et l'histoire de la province entre le XII<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, voir particulièrement : M.-A. ARNOULD, « La superficie du Tournaisis à l'époque moderne », in *Mélanges offerts à Guillaume Jacquemyns*, Bruxelles, 1968, pp. 1-19 ; IDEM, « L'impôt direct dans le Tournaisis au début du régime espagnol (1523-1571) », in *Recherches sur l'histoire des finances publiques en Belgique*, t. I (*Acta historica*

## Du pagus au bailliage de Tournaisis

### LE PAGUS

Au IX<sup>e</sup> siècle, la ville de Tournai est encore le chef-lieu d'une vaste circonscription franque, issue d'un découpage administratif de la cité antique de Tournai (*civitas Tornacensis*). Les rares sources disponibles désignent ce territoire comme le *pagus* ou plus rarement *comitatus Tornacensis*, à la tête duquel se trouvait un comte franc. Ce comté de Tournai était limité par trois cours d'eau : au sud le petit ruisseau de l'Elnon qui se jette dans la Scarpe, à l'est par l'Escaut — qui marquait depuis 843 la frontière entre ce qui deviendra plus tard le royaume de France (*Francia occidentalis*) et le Saint-Empire romain germanique — et enfin au nord par la Lys, incluant le petit *pagus* de Courtrai jusqu'à Gand. À l'ouest, les limites étaient plus floues mais semblent avoir atteint Marchiennes (782), et en tout cas Gruson (867, 874) et Cysoing (837, vers 865). C'est aux deux extrémités

*Bruzellensia*, 1), Bruxelles, 1967, pp. 249-342; IDEM, «Le Tournaisis à l'époque des Archiducs Albert et Isabelle», in *Tournai-Tournaisis. Institutions religieuses, villes et villages*, J.-M. DUVOSQUEL (dir.) (*Albums de Croÿ*, 11), Bruxelles — Crédit communal de Belgique, 1991, pp. 15-45; C. DEPAUW, «Un peu d'histoire et de géographie : Flandre wallonne et Hainaut occidental», *Mémoires de la Société d'histoire de la région*, 18, 1996, pp. 35-78; A. D'HERBOMEZ, «Géographie historique du Tournaisis», *Bulletin de la Société royale belge de géographie*, 16, 1892, pp. 27-56, 306-333 et 386-423; IDEM, *Histoire des châtelains de Tournai de la maison de Mortagne (MSHLT, 24-25)*, Tournai, 1895; IDEM, «Philippe le Bel et les Tournaisiens», *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 5<sup>e</sup> série, 3, 1893, pp. 19-197; J. D'HONDT, «Het ontstaan van het vorstendom Vlaanderen», *Revue belge de philologie et d'histoire*, 20, 1941, pp. 533-572 et 21, 1942, pp. 53-93; F. MARIAGE, «Chronique d'un mariage annoncé? Géopolitique du Hainaut et du Tournaisis», in *Créer — Administrer — Réformer. Regards croisés sur dix siècles d'histoire des institutions publiques en Hainaut et Tournaisis. Actes du colloque tenu au Séminaire épiscopal de Tournai et aux Archives de l'État à Mons les 17 et 18 octobre 2008*, J.-M. CAUCHIES, L. HONNORÉ et F. MARIAGE (coord.) (*Analectes d'histoire du Hainaut*, 12 = *Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces. Miscellanea archivistica. Studia*, 182), Mons-Bruxelles, 2009, pp. 41-64; P. ROLAND, «A quels baillis ont ressorti Tournai et le Tournaisis durant le XIII<sup>e</sup> siècle?», *Revue du Nord*, 13, 1927, pp. 249-274; IDEM, «Les deux premiers bailliages du Tournaisis (1319, 1320) et le premier bailliage de Tournai (1320). Contribution à l'histoire du bailliage royal de Lille-Douai-Tournai», *Revue du Nord*, 14, 1928, pp. 245-270; IDEM, «Provinces d'hier ... et de demain? Tournai et le Tournaisis», *Terre wallonne*, 20, 1929, pp. 194-226; IDEM, «Le Tournaisis, châtellenie flamande», *Revue du Nord*, 12, 1926, pp. 113-148; ainsi que les diverses contributions parues dans F. MARIAGE (coord.), B. DESMÆLE et J.-M. CAUCHIES (dir.), *Les institutions publiques régionales et locales en Hainaut et Tournai/Tournaisis sous l'Ancien Régime (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces. Miscellanea archivistica studia*, 119), Bruxelles, 2009, pp. 465-538.

de ce *pagus* que furent fondés, au VII<sup>e</sup> siècle, les monastères de Saint-Amand-d'Elnone et de Saint-Pierre-au-Mont-Blandin à Gand. Cet ensemble était apparemment subdivisé en centaines ou vicairies, dont la plus proche de Tournai portait le nom de la ville : la *vicaria Tornaiico* comme la désigne encore un acte de 909<sup>(2)</sup>.

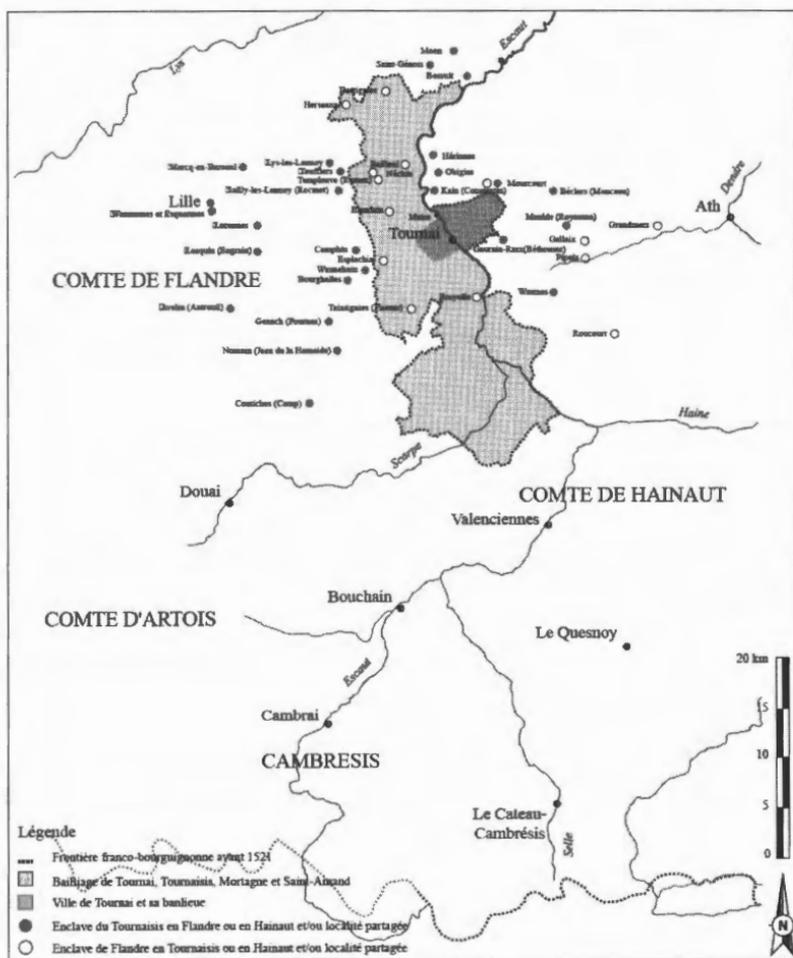
L'insécurité politique et militaire consécutive aux incursions normandes va entraîner une modification très importante au niveau local : à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, le comte de Flandre Baudouin II s'empare du Tournaisis mais il ne réussit pas à mettre la main sur la ville de Tournai : vers 898, l'évêque de Tournai-Noyon s'arroge la plupart des prérogatives régaliennes qu'exerçait le comte local dans la cité et érige la ville et sa banlieue en immunité ecclésiastique, la protégeant de la mainmise flamande. Le *pagus Tornacensis* est donc détaché de son chef-lieu et constitue depuis une province à part entière.

#### LA CHÂTELLENIE FLAMANDE (XI<sup>e</sup> SIÈCLE-1314)

On ignore comment l'emprise flamande sur le Tournaisis s'est concrétisée immédiatement sur le plan institutionnel. Une chose est sûre : l'ancien comté de Tournai fut considérablement réduit en superficie, étant amputé au nord de la région sise entre l'Espierre, la Lys et l'Escaut (ancien *pagus* de Courtrai et fraction de celui de Gand) et au sud et à l'ouest de différents *pagi* qui constitueront la châteltenie de Lille (Mélantois, Carembaut, Pévèle, Ferrain et Weppes). Au sud encore, la seigneurie abbatiale de Saint-Amand (Thun, Lecelle, Nivelles) et celle de Mortagne (Maulde, etc.), lors de leur constitution au XI<sup>e</sup> siècle, ôtèrent quelques localités au Tournaisis.

<sup>(2)</sup> A° 909 : «in pago vel comitatu Tornacensi, in vicaria Tornaiico, super ripam Scaldi fluminis» (F. LOT et Ph. LAUER, *Recueil des actes de Charles III le Simple*, Paris, 1949, pp. 1-4).

**FIGURE 1. – Le Tournaisis et la ville de Tournai (terres françaises) tels qu'ils se présentaient avant 1521, isolés entre comtés de Flandre et de Hainaut**



Il semble que, pour un temps, à la fin du X<sup>e</sup> et au début du XI<sup>e</sup> siècle, un comté de Courtrai et de Tournaisis réunit ces deux territoires sous l'autorité commune d'un délégué ou vassal du

comte de Flandre<sup>(3)</sup>. La plus ancienne mention d'un châtelain de Tournai remonte à 1065 (Gerulf), mais nul doute que le Tournaisis avait depuis quelques décennies déjà connu l'organisation territoriale du comté de Flandre en châtellemies, telle qu'elle apparaît ailleurs, et bien plus tôt<sup>(4)</sup>. Entre 1075 et 1080, le châtelain légitime de Tournai fut renversé par Evrard d'Eine, sans doute avec l'appui de son oncle Radbod, qui occupait alors le siège épiscopal de Noyon/Tournai. Evrard s'empara peu après du château de Mortagne et de la région alentour, au confluent de l'Escaut et de la Scarpe. Jusqu'en 1314, ses successeurs unirent les destinées du Tournaisis à celles de la seigneurie de Mortagne. Le châtelain se disait *de Tournai* car il exerçait en cette ville certaines prérogatives tenues en fief de l'évêque de Tournai, principalement au titre d'avoué militaire. En Tournaisis par contre, il tirait son autorité directement du comte de Flandre et cette province pouvait donc être vue, à cette époque, comme une châtellemie flamande.

Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, la châtellemie de Tournai(sis) déborda légèrement outre Escaut en empiétant sur le comté de Hainaut, terre d'Empire, plus précisément à Kain<sup>(5)</sup>. Un peu plus tard, entre 1278 et 1281, la totalité de sa frontière avec la commune de Tournai, sur la rive gauche de l'Escaut, se vit délimitée par une dizaine de bornes<sup>(6)</sup>. Dans le même temps, en 1289, le Tournaisis abandonna à la ville de Tournai la petite

<sup>(3)</sup> 18 mars 994 : mention d'un *comitatus Curtracensis seu Tornacense* (sic). Le premier châtelain de Courtrai, Desiderius, n'est cité qu'en 1067. N. MADDENS, «Kasselrij Kortrijk (1067-1795)», in *De gewestelijke en lokale overheidsinstellingen in Vlaanderen tot 1795*, W. PREVENIER et B. AUGUSTYN (éd.) (*Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces. Studia*, 72), Bruxelles, 1997, p. 363. La châtellemie d'Audenarde ne fut démembrée de celle de Courtrai que dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle (H. VAN ISTERDAEL, «De Kasselrij van Oudenaarde (13<sup>de</sup> eeuw-1796)», *ibidem*, p. 392). Le souvenir de cette extension primitive du Tournaisis vers la Lys ne fut pas complètement perdu. En mars 1240, à l'occasion d'un conflit l'opposant à l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, le châtelain de Tournai prétend percevoir les douzains (douze deniers) sur tous les aubains «venientes de ultra Lisium et de ultra Scaldam» (A. D'HERBOMEZ, *Chartes de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai (Commission royale d'histoire)*, t. 1, Bruxelles, 1898, p. 520).

<sup>(4)</sup> La châtellemie de Lille est citée dès 967 (*castellania Ylensis*). I. PARESYS, «Kasselrijen in Waals-Vlaanderen (9<sup>de</sup> eeuw-1312, 1369-1668)», in *De gewestelijke en lokale overheidsinstellingen...*, *op. cit.*, p. 493.

<sup>(5)</sup> Actes cités par P. ROLLAND, «A quels baillis...», *op. cit.*, p. 271, note 2.

<sup>(6)</sup> Article à paraître dans les *Mémoires de la Société royale d'histoire et d'archéologie de Tournai*, t. 13, 2010.

enclave du Bruille, sise sur un ancien flot de l'Escaut et sur laquelle se trouvait le château du châtelain flamand; bientôt tout le quartier fut inséré dans les nouvelles fortifications en cours de construction<sup>(7)</sup>. Cette frontière «intérieure» n'évolua plus jusqu'en 1669: l'étendue de la châteltenie du XIII<sup>e</sup> siècle fut fixée pour plus de quatre siècles<sup>(8)</sup>. Le territoire de l'ancien *pagus* était cependant bien loin de présenter une unité féodale et politique. Car à côté de la châteltenie, qui dépendait de la Flandre, l'église de Tournai (évêque et chapitre) avait réussi à s'y tailler un important domaine qui, comme la commune de Tournai voisine échappait, en grande partie, à l'autorité du châtelain. Il en allait de même, on l'a dit, pour le domaine de l'abbaye de Saint-Amand situé essentiellement dans le sud du Tournaisis. Ces quatre entités, placées sous la suzeraineté directe du roi de France, ressortissaient au bailliage de Vermandois et/ou au Parlement de Paris.

La châteltenie de Tournai demeura dans la dépendance féodale du comté de Flandre jusqu'à ce que Philippe IV le Bel et ses fils (re)prennent pied dans la région, à la faveur de la grande offensive menée par la royauté française pour soumettre le turbulent vassal du nord.

#### LE BAILLIAGE ROYAL (1314-)

La conquête du Tournaisis par la couronne s'opéra en deux étapes. Dans un premier temps, en 1297, Marie de Mortagne, en contrepartie de la protection royale, cassa le lien féodal unissant sa châteltenie de Tournai avec le comte de Flandre et la releva directement du roi de France. Le décès de Marie, morte sans héritier dans le courant de l'année 1312, permit au roi de réunir enfin ce territoire à son domaine. Après de longues tractations avec les ayants droit et la promesse de substantifs dédommage-

<sup>(7)</sup> A. D'HERBOMEZ, «Comment le quartier du château fut réuni à la cité de Tournai en 1289», in *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, 24, 1892, p. 49-88.

<sup>(8)</sup> La liste des localités ressortissant à la châteltenie de Tournai(sis) au XIII<sup>e</sup> siècle, que fournit Armand d'Herbomez, est quasiment celle que l'on retrouvera au XVI<sup>e</sup> siècle, si ce n'est sur quelques points litigieux qu'il conviendrait d'analyser plus en détail, principalement Bourghelles, Dottignies, Esquermes, Herseaux, Leers, Lezennes et Watrelos (A. D'HERBOMEZ, *Histoire des châtelains...* (MSHLT, 24), op. cit., p. 12-21.

ments, la châteltenie fut supprimée et un officier royal institué sur place, le 22 mars 1314.

À partir de ce moment, le Tournais fit partie intégrante du domaine royal. Jamais le territoire ne fut plus inféodé à des vassaux ni engagé. D'une organisation judiciaire féodale, la province passa alors à un régime de bailliage français, représenté par des officiers royaux nommés et révocables, professionnels du droit ou le devenant de plus en plus.

La réalité géographique et des contraintes de rationalité administrative posaient cependant un problème majeur : le Tournais, ce minuscule territoire d'une cinquantaine de villages, ne pouvait subsister seul. Il en était de même des immunités, encore plus réduites, que constituaient les seigneuries de l'évêque, du chapitre de Tournai et de Saint-Amand. Que faire par ailleurs de la seigneurie de Mortagne ? Comment également intégrer ces ensembles avec les territoires environnants, notamment les anciennes châteltenies de Lille, de Douai et d'Orchies, arrachées à la Flandre par le traité de Pontoise (*transport de Flandre*) le 11 juillet 1312 avant d'être restituées quelques décennies plus tard ? L'histoire institutionnelle du Tournais à partir du XIV<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la fin de l'Ancien Régime est traversée par la volonté des souverains successifs, français puis bourguignons/habsbourgeois à partir de 1521, de rattacher cette province aux territoires limitrophes.

### Consistance territoriale

Jusqu'en 1669, soit avant les extensions territoriales opérées sous Louis XIV, Tournai et sa banlieue occupent une superficie d'à peine 37 km<sup>2</sup> et le Tournais (en ce compris Saint-Amand et Mortagne) 311 km<sup>2</sup>. Ces chiffres, minimes, sont à comparer avec ceux du comté de Hainaut (5041 km<sup>2</sup>), de la principauté de Liège (5697 km<sup>2</sup>) ou du duché de Brabant (10370 km<sup>2</sup>) à la même époque<sup>(9)</sup>. La seule châteltenie de Lille (sans la ville de Lille), incluse dans le comté de Flandre, avait une superficie estimée à

<sup>(9)</sup> Chiffres cités par M.-A. ARNOULD, « La superficie du Tournais... », *op. cit.*, p. 13-15.

718-728 km<sup>2</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>(10)</sup>, soit plus du double du Tournaisis.

Petit, ce territoire était également assez morcelé : au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>(11)</sup>, le Tournaisis (en ce compris les seigneuries de Saint-Amand et de Mortagne) se composait de 37 localités entièrement tournaisiennes, de 23 localités partagées avec les provinces voisines, de 11 enclaves situées principalement en Flandre (châtellenies de Lille, Douai et Orchies) et de 9 enclaves situées en Hainaut<sup>(12)</sup>.

Sur le plan religieux, le Tournaisis au XIV<sup>e</sup> siècle était presque<sup>(13)</sup> entièrement inclus dans le diocèse de Tournai ; cependant la spécificité politique du territoire ne transparaissait pas dans le découpage en doyennés : la ville de Tournai, sa banlieue et les villages au sud de la ville dépendaient en 1331 du doyenné de Tournai<sup>(14)</sup>, les villages au nord de Tournai de celui d'Helchin et les quelques enclaves occidentales situées en Flandre du doyenné de Lille<sup>(15)</sup>.

### Le Tournaisis : un néologisme du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle ?

Le Tournaisis tire bien entendu son nom de la ville (*Tornacum*, *Turnacum*, *Tornai* ou *Turnai* ; *civitas Tornacensis* ou *Tornacensium*) qu'il entoure et qui, initialement et jusqu'à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, était son centre administratif. L'étymologie du topo-

<sup>(10)</sup> A. LOTTIN, « La châtellenie de Lille à l'aube du XVII<sup>e</sup> siècle », in *Châtellenies de Lille, Douai, Orchies*, t. 1 (*Albums de Croij*, 12), Bruxelles, 1985, p. 15-18.

<sup>(11)</sup> On ne connaît véritablement l'étendue du Tournaisis qu'à partir de cette époque, c'est-à-dire au moment où la province subit les premières campagnes d'imposition systématique de la part du pouvoir central.

<sup>(12)</sup> M.-A. ARNOULD, « Le Tournaisis... », *op. cit.*, p. 29-32.

<sup>(13)</sup> Kain et une partie de Bruille à Tournai ressortissaient au doyenné de Saint-Brice, diocèse de Cambrai.

<sup>(14)</sup> Un acte du 1<sup>er</sup> août 1357, donné par l'évêque de Tournai Philippe d'Arbois et relatif à la fondation d'une chapellenie dans l'église de Dons (act. Maulde, en France), fait intervenir un doyen de chrétienté du Tournaisis (*decanus christianitatis Tornacesii*) mais nous ignorons si la transcription est correcte - l'acte n'est conservé qu'en copie - et, dans l'affirmative, si cet office correspond à une subdivision ecclésiastique particulière (AÉT, *Cartulaire* 74, f<sup>o</sup> 33 v<sup>o</sup>).

<sup>(15)</sup> F. JACQUES, *Le diocèse de Tournai (1690-1728) et ses divisions archidiaconales et décanales de 1331 à 1789. Cartes de géographie historique (Commission royale d'histoire)*, Bruxelles, 1973.

nyme *Tornacum*, signalé depuis le III<sup>e</sup> siècle après J.-C., fait référence soit au « domaine du Turnus », soit à un lieu dénommé « aux collines » (du celte *turno* : hauteur et du suffixe *-acon*)<sup>(16)</sup>. Quoi qu'il en soit de cette origine contestée de Tournai, l'implantation gallo-romaine en bordure de l'Escaut remonte, d'après l'archéologie, au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Un phénomène similaire – à savoir l'extension du nom d'une ville au territoire environnant –, et une évolution linguistique identique se retrouvent par exemple à Cambrai-*Camaracum* (Cambrésis), à Bavay-*Bagacum* (Bavaisis) ou encore à Douai-*Duacum* (Douaisis).

À l'origine et en tout cas depuis Grégoire de Tours vers 580, le Tournaisis était désigné sous le nom de *pagus Tornacensis*, que l'on pourrait traduire par « pays tournaisien » ; plus rarement on le rencontre sous le nom de *comitatus Tornacensis*, de *principatum Tornacensis*<sup>(17)</sup> ou de *provincia Tornacensis*<sup>(18)</sup>. L'épithète « *Tornacensis* » s'applique, à l'origine, aussi bien à la ville qu'au Tournaisis environnant. Le châtelain et la châtellenie qui était en sa possession étaient d'ailleurs généralement qualifiés, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, de « de Tournai » ou « Tournaisien(ne) » (*castellanus* et *castellania Tornacensis*; *castellain* et *castellerie de Tournai*)<sup>(19)</sup>, et non pas de « du Tournaisis », sauf rares et tardives apparitions, en 1265 et surtout après 1314<sup>(20)</sup>.

<sup>(16)</sup> M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (voor 1226)* (*Bouwstoffen en studiën voor de geschiedenis en de lexicografie van het Nederlands*, 6/2), vol. 2, Tongres, 1960, p. 973; J.-J. JESPERS, *Dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles*, Bruxelles, 2005, p. 585.

<sup>(17)</sup> Maurits Gysseling a recensé 19 occurrences de l'expression avant 1226, à savoir in *pago Tornacinse* (7 x), in *pago Tornacensi* (4 x), in *pago Turnacense* (3 x), in *pago Tornacense* (3 x), in *pago Tornacensis* (1 x), in *comitatu Tornacinse* 1 x : faux du début du XI<sup>e</sup> siècle) : M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek...*, *op. cit.*, p. 973-974.

<sup>(18)</sup> La *provincia Tornacensis* n'apparaît que dans deux chartes délivrées par des châtelains de Tournai, datées de 1166 et de 1221 (A. D'HERBOMEZ, *Histoire des châtelains...* (*MSHLT*, 25), *op. cit.*, p. 10 et 61).

<sup>(19)</sup> Voir les très nombreuses mentions fournies dans les pièces justificatives publiées par d'Herbomez (*Ibidem*, *passim*)

<sup>(20)</sup> En septembre 1265 il est question des alleux de l'abbaye d'Hasnon que le châtelain déclare situés en *me castellerie de Tornesis* (*Ibidem*, p. 139). Dans la comptabilité royale il sera opéré à partir de février 1315 n. st. une réunion des recettes de différentes châtellenies, dont celle de *Tornesii*. En mars 1318 le roi Philippe V attribue à un chevalier une rente annuelle assise sur les revenus du bailliage et de la châtellenie de *Tornesis*. La précision géographique s'impose alors pour distinguer les droits tenus anciennement du châtelain à Tournai ou dans le Tournaisis (cité par P. ROLLAND, « Les deux premiers bailliages... », *op. cit.*, p. 250 et 261).

Le *pagus Tornacensis* disparaît complètement du vocabulaire diplomatique au début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>(21)</sup> au profit de l'appellation de *châtellenie de Tournai*, plus proche de la réalité administrative du moment. Cet abandon semble directement lié à l'apparition de la langue vernaculaire dans les sources normatives. La première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle peut être vue comme une période intermédiaire, durant laquelle l'usage du français se répand, mais où n'apparaît pas encore le substantif *Tournaisis*. Une charte française, élaborée vers 1200-1220 dans le scriptorium de l'abbaye Saint-Pierre de Gand, est un intéressant témoignage de cette époque. Cet acte se voulait la traduction d'une charte latine de 979 où il était question de Hollain<sup>(22)</sup> situé *in pago Tornacensi*; le copiste du début du XIII<sup>e</sup> siècle localise ce village ou terroir *Tornisien*<sup>(23)</sup>. À ce moment-là, le *Tournaisis* ne semble donc pas encore avoir vu le jour.

Les plus anciennes mentions de cette réalité comme substantif — puisque aucun adjectif ne désignera jamais le Tournaisis<sup>(24)</sup> — ne remontent pas au-delà de 1240 et, fait caractéristique, elles sont d'abord romanes, même dans des chartes latines. Le tableau ci-après reprend toutes les occurrences du terme avant 1320 (*Annexe*)<sup>(25)</sup>.

Il est question des coutumes et usages des fiefs du *Tornesis* en août 1240, janvier 1255 n. st., février 1256 n. st., janvier 1257 n.

(21) L'expression, pour autant que nous ayons pu le constater, se rencontre pour la dernière fois en 1202 (*in pago Tornacensi* : A. D'HERBOMEZ, *Chartes...*, op. cit., t. 1, p. 180-181, n° 174).

(22) Hollain, comm. Brunehaut.

(23) *Terroyer* : territoire, possession territoriale. On devine derrière l'imprécision de cette expression la difficulté du scribe face à cette réalité territoriale : user de l'expression « châtellenie de Tournai » pour une charte de 979 eut été un anachronisme dans lequel le copiste n'est pas tombé, consciemment ou non. A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint Pierre au Mont Blandin à Gand*, Gand, 1868, p. 49, n° 52.

(24) On ne rencontre pas d'épithète particulière qualifiant l'appartenance au Tournaisis. Cette situation a perduré jusqu'à nos jours. L'adjectif roman « tournaisien », s'il s'applique à la ville de Tournai, peut donc en principe se rapporter également au Tournaisis; mais cette dernière acception, rare dans les textes médiévaux (cf. un acte du 29 juin 1287 citant la *justitia alodiorum Tornacensis* et un autre de mai 1291 mentionnant les *franc eskievin des alues Tournisiens*, édités par F. DE REIFFENBERG, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg (Commission royale d'histoire, in-4°)*, t. 1, Bruxelles, 1844, p. 100 et 253), n'est pas plus courante de nos jours qu'elle ne l'était anciennement. La réponse à cette particularité tient certainement dans le souci d'éviter les confusions.

(25) Autant que possible et en fonction de la précision des éditions et travaux consultés, les auteurs et destinataires des actes ont été indiqués dans le tableau.

st. et septembre 1262, des alleux du *Tornesis* dans des chartes d'août 1244, décembre 1259, février 1261 n. st. (*alodiis de Tornesis*), novembre 1261 (*alodia de Tornesis*), septembre 1265 (*Tournesis*), 1276, mai 1279 (*Tournesis*), mars 1291 n. st. (*Tournesis*), 1<sup>er</sup> février 1295 n. st. (*Tournesis*), février 1299 n. st., 22 janvier 1306 n. st., de la châtellenie de *Tornesis* en septembre 1265 et le 10 février 1315 n. st., d'un bailli de *Tournesis/Tournezis/Tornesis*, agissant sous l'autorité du châtelain de Mortagne le 14 janvier 1276 n. st., en novembre 1290, les 6 et 8 décembre 1293, en 1299 n. st., le 4 avril 1308 n. st., les 15 août, 22 et 28 octobre 1314, le 31 décembre 1315, le 11 janvier 1319 n. st.; du bailliage de Tournais le 27 mars et en mai 1319; du *Tornesis/Tournesis/Tournoysiz* en février 1251 n. st., avril 1257, janvier 1276 n. st., février 1291 n. st., janvier 1314 n. st. des *cens* et de la *baillie* (justice du bailliage) de *Tornesis* le 27 avril 1291, du *prevost de Tournezis* ou *Tornesis* en septembre 1327 et mai 1328, du *baillis de Tornesis* en octobre 1329<sup>(26)</sup>, etc.

Le terme latin *Tornacesium/Tournacesium*, plus exceptionnellement *Tornesiacum*<sup>(27)</sup> n'apparaît, semble-t-il, dans des textes latins qu'après le passage du Tournais à la France, en 1314, dans des sources émanant principalement de la royauté. On relève Gautier Ronne, comme *baillivus Tornacesii* en 1314, les exploits, émoluments et justice de *Tornacesii* dans la comptabilité royale en octobre 1315, la *terra* et la *castellania de Tornesiaco* le 24 février 1318 n. st., les *habitatores* et la *baillivia de Tornacesio* en mai 1319, la *castellania Tornacesii* en 1321 dans une source diplomatique qui prend bien garde de distinguer la ville de Tournai du Tournais environnant<sup>(28)</sup>, le *baillivus Tornacesii* en avril 1321 dans un arrêt du Parlement de Paris, ainsi qu'en mai 1321<sup>(29)</sup> et en mars 1323 n. st. dans un acte de Charles IV<sup>(30)</sup>, etc. Le *Tornacesium* apparaît aussi à cette époque dans les

(26) A. D'HERBOMEZ, *Chartes...*, op. cit., t. 2, p. 501, 506 et 508.

(27) Paul Rolland donne la variante *Tornacesiacum* mais n'en cite aucune occurrence (P. ROLLAND, «Les deux premiers bailliages...», op. cit., p. 253-254).

(28) «Homagium et feodum castellanie Tornaci et Tornacesii» (L. VERRIEST, *Coutumes de la ville de Tournai (Recueil des anciennes coutumes de la Belgique)*, t. 1, Bruxelles, 1923, p. 379).

(29) P. ROLLAND, «Les deux premiers bailliages...», op. cit., p. 262 et 269.

(30) A. D'HERBOMEZ, *Chartes...*, op. cit., t. 2, p. 487, n° 962.

sources littéraires, notamment sous la plume du chroniqueur tournaisien Gilles li Muisit (1272-1353)<sup>(31)</sup>.

Le substantif de racine latine ne détrônera cependant pas complètement le terme *Tournesis* qu'on retrouve encore, dans des chartes royales latines du 11 janvier 1319 n. st. (*Tornesium*, *baillivus Tornesii*) et du 27 mars 1319 n. st. (*baillivus de Tornesio* ou *Tornesii*), en mai 1319 (*baillivia de Tornesio* ou *Tornesii*) — la même charte emploie l'expression *baillivia de Tornacesio*! —, dans la mention des journées du Parlement de Paris entre 1320 et 1331 (*baillivia Tornesii*)<sup>(32)</sup>, dans une charte royale d'avril 1321 (*baillivus Tornesii*)<sup>(33)</sup> ou en 1326 dans un acte mentionnant Gilles du Lieu Saint-Amand comme *prepositus de Tornesis*<sup>(34)</sup>.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, la confusion n'est plus possible avec l'instauration en 1314 du bailliage royal de Tournais<sup>(35)</sup>. En utilisant deux termes différents — l'un substantif l'autre adjectif —, les sources latines font alors clairement la distinction entre ce qui se rapporte au Tournais (*Tornacesii*) et à la ville de Tournai (*Tornacensis*). Par défense expresse du roi Philippe le Long, le bailli de «Tournais» ne peut, le 23 août 1320, porter un autre nom que celui de *ballivus Tornachesii seu de Tornesis*, et en tout cas surtout pas celui de bailli de *Tornaco* que la ville avait en horreur eu égard à ses privilèges<sup>(36)</sup>.

Cependant, dans ce débat sur l'apparition du néologisme *Tournaisis* et sur le décalage apparent avec celle de son pendant latin *Tornacesium*, une remarque glissée par l'historien Paul Rolland doit nous inciter à la plus grande prudence. Cet auteur a en effet noté que l'épithète latine *Tornacensis* qui, on l'a dit,

<sup>(31)</sup> «de Tornacesio», «Tornacesium» (J.-J. DE SMET, *Corpus chronicorum Flandriae*, t. 2, Bruxelles, 1841, p. 181 et 186).

<sup>(32)</sup> E. BOUTARIC, *Actes du Parlement de Paris. Première série, de l'an 1254 à l'an 1328*, t. 2, Paris, 1867, p. 294, 331, 396, 478, 538, 583, 602 et 637.

<sup>(33)</sup> P. ROLLAND, «Les deux premiers bailliaages...», *op. cit.*, p. 262.

<sup>(34)</sup> Cité par J. FOUART, *Une institution baillivale française en Flandre : la gouvernance du souverain bailliage de Lille — Douai — Orchies, Mortagne et Tournais* (Bibliothèque de la Société d'histoire du droit des pays flamands, picards et wallons, 12), Lille, 1937, p. 50.

<sup>(35)</sup> Le sceau du bailliage de Tournai-Tournais, instauré en 1383, porte la mention «S. Gubnatorie bailliviat. Tornacen. et Tornacesii» (P. ROLLAND, «Les deux premiers bailliaages...», *op. cit.*, p. 254).

<sup>(36)</sup> *Ibidem*, p. 267-269.

désigne indifféremment jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle la ville de Tournai et le Tournaisis, s'abrège en «*Tornacen.*» dans toutes les chartes émanant de la chancellerie royale au tournant des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles<sup>(37)</sup>. Le substantif *Tornacesium*, lui, prend systématiquement l'abréviation *Tornac.* Cela vaut-il également pour les périodes antérieures et pour les actes émanant des châtelains, du chapitre Notre-Dame, de l'évêque, de l'abbaye de Saint-Martin et des autres institutions locales? En d'autres mots, les éditeurs (d'Herbomez en tête) de ces actes, n'ont-ils pas un peu trop vite, lorsqu'ils rencontraient l'abréviation «*Tornac.*» dans des actes latins, transcrit le mot en «*Tornacensis*», là où il aurait fallu lire «*Tornacesii*? Le débat est donc ouvert et nécessite une heuristique approfondie compte tenu, notamment, des nombreuses destructions d'archives dont a été victime la ville de Tournai en 1940. Et comme, *a priori*, la confusion concerne autant les copistes des cartulaires médiévaux que les éditeurs modernes, il faudrait passer en revue tous les actes originaux conservés pour espérer trancher la question.

### Evolution institutionnelle et/ou simple mutation langagière?

Face à ce constat de la naissance d'un toponyme, le Tournaisis, vers 1240, on ne peut manquer de se poser la question de la causalité du phénomène. Sur le plan de l'histoire politique et administrative du Tournaisis, cette première apparition ne correspond, *a priori*, à aucune transformation institutionnelle majeure, que l'on se situe sur le plan de la châtellenie de Tournai — organisée comme telle depuis la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle — ou de la cité épiscopale de Tournai, dont est issue la commune jurée depuis le milieu du siècle suivant. Un élément cependant est troublant : il appert que les occurrences les plus anciennes proviennent de chartes délivrées par les châtelains de Tournai (cf. tableau en *annexe*). L'«*invention*» de ce toponyme, avant 1240, n'est pas neutre et témoigne d'une volonté de clarifier une situation assez floue.

<sup>(37)</sup> P. ROLLAND, «*Les deux premiers bailliages...*», *op. cit.*, p. 254-255, note 3.

Ce constat est-il biaisé par l'état de la documentation et des sources publiées ? Sans doute<sup>(38)</sup>. On ne peut non plus sans risque avancer l'hypothèse d'une démarche délibérée de l'entourage du châtelain pour manifester la différenciation territoriale du Tournaisis avec la ville de Tournai : aucune étude approfondie n'a été réalisée sur l'existence d'une éventuelle « chancellerie » des châtelains de Tournai-Tournais et sur le ou les *clerc(s)* qui la composai(en)t et que citent plusieurs chartes dès 1180<sup>(39)</sup>. Du reste on sait bien que la plupart des chartes destinées aux institutions ecclésiastiques majeures étaient en fait préparées par les destinataires eux-mêmes. Par ailleurs, l'usage de recourir à l'expression de « châtelainie de Tournai », pour désigner le Tournaisis, restera vivace jusqu'à la suppression de la châtelainie. La titulature des châtelains, *seigneur de Mortagne et châtelain de Tournai*, même dans des actes portant sur des localités du Tournaisis, restera également inchangée de la fin du XI<sup>e</sup> siècle à 1314, sans doute pour le prestige que la référence à Tournai conférait à ses détenteurs.

1314 semble par contre marquer une rupture plus évidente, où l'évolution linguistique apparaît comme une conséquence de la réalité institutionnelle. Au-delà de cette date en effet, il y a une volonté manifeste, du côté de la chancellerie royale, d'éviter toute confusion en usant dans les chartes latines, à côté du *Tornesis* existant depuis plusieurs décennies, d'un toponyme

<sup>(38)</sup> Seuls les actes de quatre institutions présentes en Tournaisis à cette époque ont fait l'objet d'éditions, plus ou moins systématiques, au XIX<sup>e</sup> siècle : ceux des châtelains de Tournai (d'Herbomez), de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai (d'Herbomez encore), de l'abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés (J. Vos, *L'abbaye de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Prés (MSHLT, 11-13)*, Tournai, 1873-1876, avec inventaire du chartrier par J. PYCKE et M. VAN EECKENRODE, *Inventaire du chartrier et des archives de l'abbaye tournaisienne de Saint-Nicolas-des-Prés (1126-1795) reposant aux Archives et Bibliothèque de la Cathédrale de Tournai (Tournai - Art et Histoire. Instruments de travail, 10)*, Tournai, 2008) et de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand (Van Lokeren). Pour le reste on doit se contenter d'inventaires et d'instruments de travail qui ne permettent malheureusement pas de repérer, de prime abord, les occurrences du terme « Tournaisis ». Citons les cartulaires de l'abbaye de Saint-Amand, (ADN, 12H 1-3, XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, avec une table des cartulaires 1 et 2 sous la cote ADN, 12H 4), les cartulaires de l'évêché de Tournai (inventaire par J. PYCKE et C. VLEESCHOUWERS, *Ouvrir les cartulaires des évêques de Tournai : une richesse dévoilée. 1098 registres (analyses détaillées) d'actes de 898 à 1677 (Tournai - Art et histoire. Instruments de travail, 14)*, Louvain-la-Neuve, 2010, p. 115, n<sup>o</sup> 275). Le chartrier et les cartulaires du chapitre Notre-Dame devraient être d'un précieux secours, mais pour l'instant il faut se contenter d'une table réalisée au XVIII<sup>e</sup> siècle, la *Summa cartulariorum*, qui décrit brièvement chacun des actes contenus dans les cartulaires de cette institution (ACT, *Registre 39*).

<sup>(39)</sup> A. D'HERBOMEZ, *Histoire des châtelains... (MSHLT, 24)*, op. cit., p. 304.

nouveau : «Tornacesium». La disparition du châtelain flamand et son remplacement par un bailli royal, officier révocable, à la tête de la circonscription, ont semble-t-il précipité l'évolution langagière. Dorénavant, on distinguera clairement bailli/bailliage de Tournai et/ou bailli/bailliage de Tournaisis.

Il est tentant d'observer comment les choses se déroulent dans les provinces voisines. On ne sera pas étonné que dans les comtés limitrophes, l'évolution a été beaucoup plus précoce, du fait notamment de l'extension géographique rapide de ces principautés bien au-delà du *pagus* initial : le *pagus* ou *comitatus Hainau*, *Haginao*, *Hainonensis*, se voit concurrencer dès le X<sup>e</sup> siècle – soit près de trois siècles avant le Tournaisis – par le simple hydronyme *Hainou*, *Hainovh*, *Henau*, *Hainoia*, *Heinaut* ou encore *Hanonnia*<sup>(40)</sup>; en Flandre la situation est similaire : *Flandris*, *Flandras*, *Flandrinse*, *Flandria* sont déjà largement répandus à la fin du X<sup>e</sup> siècle<sup>(41)</sup>.

Mais dans le débat sur la relation entre Tournai et le Tournaisis, d'autres comparaisons s'avèreraient sans doute bien plus pertinentes, celles où l'on a affaire à une ville et au territoire environnant qui tire son nom de l'agglomération : par exemple Beauvais et le Beauvaisis, Douai et le Douaisis, Bavay et le Bavaisis; Gysseling ne fournit malheureusement ici qu'une référence pour cette dernière région (*Bavesis*), citée pour la première fois dans un acte de 1140, connu par une copie de ca 1175<sup>(42)</sup>.

On le voit, la compréhension de la spécificité du Tournaisis, – si spécificité il y a –, ne devra s'envisager que dans une approche comparée de phénomènes linguistiques similaires observés dans d'autres provinces. Seulement alors on pourrait entrevoir cette question et la chronologie qui s'en dégage sous l'angle de l'histoire institutionnelle; appel est donc fait aux linguistes et historiens de tous bords qui auraient envie de poursuivre la discussion.

Florian MARIAGE

<sup>(40)</sup> M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek...*, op. cit., vol. 1, p. 436-437; P. GERLAXHE, *La Wallonie. Étude des noms des provinces et des régions agro-géographiques*, Mémoire de licence inédit en philologie romane présenté à l'UCL, Louvain-la-Neuve, 1997, p. 97-98 et 100.

<sup>(41)</sup> M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek...*, op. cit., vol. 2, p. 1019-1020.

<sup>(42)</sup> *Ibidem*, vol. 1, p. 105.

<i>Date</i>	<i>Mention</i>	<i>Auteur</i>	<i>Destinataire</i>	<i>Original<sup>a</sup></i>	<i>Copie<sup>b</sup> / édition / mention</i>
Août 1240	<i>as us et as costumes des fiés de Tornesis</i>	Châtelain de Tournai	Evrard Brifaut		AËT, <i>Cartulaire 81</i> (anc. 120), p. 73* / A. D'HERBOMEZ, <i>Histoire des châtelains...</i> (MSHLT, 25), <i>op. cit.</i> , p. 72, n° 65
Août 1244	<i>alues de Tornesis</i>	Châtelain de Tournai	Templiers		A. D'HERBOMEZ, <i>Histoire des châtelains...</i> (MSHLT, 25), <i>op. cit.</i> , p. 81, n° 73.
Février 1251 n. st.	<i>li Tornesis</i>	Châtelain de Tournai	Bourgeois de Mortagne	ANF, J529, n° 54	A. D'HERBOMEZ, <i>Histoire des châtelains...</i> (MSHLT, 25), <i>op. cit.</i> , p. 90, n° 82
Janvier 1255 n. st.	<i>l'usage des fiés de Tornesis</i>	Châtelain de Tournai	Alard de Rumes	ADN, <i>Fonds de Château l'Abbaye</i>	A. D'HERBOMEZ, <i>Histoire des châtelains...</i> (MSHLT, 25), <i>op. cit.</i> , p. 106, n° 87
Février 1256 n. st.	<i>quatre bonniers de terre a le verghé de Tornesis... as us et as costumes de Tornesis</i>	Châtelain de Tournai	Abbaye de Saint-Martin		AËT, <i>Cartulaire 79</i> (anc. 122), p. 341* / A. D'HERBOMEZ, <i>Histoire des châtelains...</i> (MSHLT, 25), <i>op. cit.</i> , p. 113, n° 92
Janvier 1257 n. st.	<i>as us et as costumes de Tornesis</i>	Châtelain de Tournai	Abbaye de Saint-Martin		AËT, <i>Cartulaire 79</i> (anc. 122), p. 342* / A. D'HERBOMEZ, <i>Histoire des châtelains...</i> (MSHLT, 25), <i>op. cit.</i> , p. 113, n° 93
Avril 1257	<i>Comme li tiere de Mortaigne et li Bruilles et tous li Tournesis s'estendent</i>	Châtelain de Tournai	Abbaye Saint-Pierre de Gand		A. VAN LOKEREN, <i>Chartes et documents...</i> , <i>op. cit.</i> , p. 311, n° 662

<i>Date</i>	<i>Mention</i>	<i>Auteur</i>	<i>Destinataire</i>	<i>Original<sup>a</sup></i>	<i>Copie<sup>b</sup>   édition   mention</i>
Décembre 1259	<i>li franc eskievin ki jugent et doivent jugier des alues de Tornesis</i>	Châtelain de Tournai	Abbaye de Saint-Martin		AËT, <i>Cartulaire 78</i> (anc. 121), p. 262* / A. D'HERBOMEZ, <i>Histoire des châtelains...</i> (MSHLT, 25), <i>op. cit.</i> , p. 118, n° 98
Février 1261 n. st.	<i>allodiis de Tornesis</i>	Comte de Flandre	Abbaye de Saint-Martin		AËT, <i>Cartulaire 78</i> (anc. 121), p. 371* / A. D'HERBOMEZ, <i>Chartes...</i> , <i>op. cit.</i> , t. 2, p. 197, n° 736
Novembre 1261	<i>in ceteris allodiis que allodia dicuntur allodia de Tornesis</i>	Châtelain de Tournai	Abbaye de Saint-Martin		AËT, <i>Cartulaire 78</i> (anc. 121), p. 264* / A. D'HERBOMEZ, <i>Histoire des châtelains...</i> (MSHLT, 25), <i>op. cit.</i> , p. 128, n° 105
Septembre 1262	<i>as us et as costumes de Tornesis</i>	Châtelain de Tournai	Abbaye de Saint-Martin		AËT, <i>Cartulaire 78</i> (anc. 121), p. 264* / A. D'HERBOMEZ, <i>Histoire des châtelains...</i> (MSHLT, 25), <i>op. cit.</i> , p. 128, n° 105
Septembre 1265	<i>les alloes... [de l'abbaye d'Hasnon] ki sont en me castelerie de Tornesis... les allues en Tournesis ... les alues en Tornesis</i>	Châtelain de Tournai	Abbaye d'Hasnon	ANF, J528, n°17	A. D'HERBOMEZ, <i>Histoire des châtelains...</i> (MSHLT, 25), <i>op. cit.</i> , p. 129, n° 106
14 janvier 1276 n. st.	<i>Colart d'Eskelmes, men balliu de Tornesis</i>	Châtelain de Tournai	Abbaye de Saint-Bavon à Gand	AËG, <i>Fonds de l'abbaye de Saint-Bavon</i>	A. D'HERBOMEZ, <i>Histoire des châtelains...</i> (MSHLT, 25), <i>op. cit.</i> , p. 213, n° 158; P. ROLLAND, «A quels baillis...», <i>op. cit.</i> , pp. 268-269

<i>Date</i>	<i>Mention</i>	<i>Auteur</i>	<i>Destinataire</i>	<i>Original<sup>a</sup></i>	<i>Copie<sup>b</sup> / édition / mention</i>
Janvier 1276 n. st.	<i>Et face justice tout ensy que on le fait et maine alieurs en Tornesis... le justice de mort d'oume, ensy que on le fait et use en Tornesis</i>	Châtelain de Tournai	Abbaye de Saint-Martin		AËT, <i>Cartulaire</i> 84 (anc. 127), pp. 60-61* / A. D'HERBOMEZ, <i>Histoire des châtelains...</i> (MSHLT, 25), <i>op. cit.</i> , p. 211, n° 157
1276	<i>alues en Tornesis... frans eskievins del alluet de Tornesis</i>	Evêque de Liège	Châtelain de Tournai	ANF, <i>J</i> 528, n°18	A. D'HERBOMEZ, «Inventaire des actes du Trésor des chartes contenus dans les cartons intitulés «Tournay» aux Archives de France [à Paris]», <i>Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai</i> , 20, 1884, p. 101
Mai 1279	<i>tous les alues ke je avoie en Tournesis</i>	Châtelain de Tournai	Comte de Flandre	ADN, <i>B</i> 157; ADN, <i>B</i> 1390, immatriculation n°2057*	A. D'HERBOMEZ, <i>Histoire des châtelains...</i> (MSHLT, 25), <i>op. cit.</i> , p. 232
Novembre 1290	[Mahieu de Haudion] <i>bailliu de Tournesis</i>				A. D'HERBOMEZ, «Philippe le Bel...», <i>op. cit.</i> , p. 57; P. ROLLAND, «A quels baillis...», <i>op. cit.</i> , pp. 268-269
Février 1291 n. st.	<i>si avant ke li terre de Mortagne et li Tornesis s'estent ... en Tournesis... ou Tournesis</i>	Abbaye Saint-Pierre de Gand / Châtelain de Tournai			A. VAN LOKEREN, <i>Chartes et documents...</i> , <i>op. cit.</i> , p. 444, n° 949

<i>Date</i>	<i>Mention</i>	<i>Auteur</i>	<i>Destinataire</i>	<i>Original<sup>a</sup></i>	<i>Copie<sup>b</sup> / édition / mention</i>
Mars 1291 n. st.	<i>en hommage des aleus de Tournesis</i>	Comte de Flandre - Châtelain de Tournai	Comte de Flandre - Châtelain de Tournai	AEN, <i>Chartrier</i>	F. DE REIFFENBERG, <i>Monuments...</i> , <i>op. cit.</i> , p. 246; P. ROLLAND, «Le Tournaisis...», <i>op. cit.</i> , p. 141
27 avril 1291	<i>as cens de Tournesis... a le baillie [justice] de Tournesis</i>	Châtelain de Tournai	Comte de Flandre	ADN, B307	A. D'HERBOMEZ, <i>Histoire des châtelains...</i> (MSHLT, 25), <i>op. cit.</i> , pp. 241-242, n° 181; P. ROLLAND, «A quels baillis...», <i>op. cit.</i> , p. 269
s. d. (vers 1291)	<i>chiaux de Tornesis et de Mortaigne</i>	Abbaye Saint-Pierre de Gand / Châtelain de Tournai			A. VAN LOKEREN, <i>Chartes et documents...</i> , <i>op. cit.</i> , p. 299, n° 625
6 décembre 1293	<i>Sohier le Mere, nostre bailliu de Tournesis</i>	Châtelain de Tournai			P. ROLLAND, «A quels baillis...», <i>op. cit.</i> , p. 268
8 décembre 1293	<i>Sohier le Mere, nostre bailliu de Tournesis</i>	Châtelain de Tournai	Commune de Tournai		BNF, <i>Collection Moreau</i> , 526, f° 108 / A. D'HERBOMEZ, <i>Histoire des châtelains...</i> (MSHLT, 25), <i>op. cit.</i> , p. 254, n° 187
1 <sup>er</sup> février 1295 n. st.	<i>les alues... en Tournesis</i>	Comte de Flandre	Châtelain de Tournai	ANF, J529, n° 39	A. D'HERBOMEZ, <i>Histoire des châtelains...</i> (MSHLT, 25), <i>op. cit.</i> , p. 255, n° 189; P. ROLLAND, «Le Tournaisis...», <i>op. cit.</i> , p. 255
Février 1299 n. st.	<i>Frans eskievins des alues de Tournesis</i>	Echevins d'Espierres	Guillaume de Venant		ACT, <i>Cartulaire A</i> , f° 86 v°*

<i>Date</i>	<i>Mention</i>	<i>Auteur</i>	<i>Destinataire</i>	<i>Original<sup>a</sup></i>	<i>Copie<sup>b</sup> / édition / mention</i>
1299 n. st.	<i>Watiens de Nievielle, baillus adont de Tournesis</i>				P. ROLLAND, «A quels baillis...», <i>op. cit.</i> , p. 267
22 janvier 1306 n. st.	<i>frans eskievins des frans alloes de Tornesis</i>	Châtelain de Tournai	Chapitre ND de Tournai		ACT, <i>Cartulaire F</i> , f° 44 v° / A. D'HERBOMEZ, <i>Histoire des châtelains... (MSHLT, 25)</i> , <i>op. cit.</i> , p. 264, n° 196
4 avril 1308 n. st.	[Ryvar de Peronne] <i>bailliu de Tournesis</i>				A. D'HERBOMEZ, «Philippe le Bel...», <i>op. cit.</i> , p. 57
Janvier 1314 n. st.	<i>tous les autres lieux en Tournoisiz</i>	Baudouin de Mortagne / Jean de Landas	Roi de France	ANF, J529, n° 51	A. D'HERBOMEZ, «Un épisode du règne de Philippe le Bel. L'annexion de Mortagne à la France en 1314», <i>Revue des questions historiques</i> , 53 (n. sér. 9), 1893, p. 48
1314	[Gautier Ronne] <i>baillivus Tornacesii</i>				L. DELISLE, <i>Enquêtes administratives du règne de saint Louis (Recueil des historiens des Gaules et de la France, 24)</i> , Paris, 1904, p. 96; P. ROLLAND, «Les deux premiers bailliages...», <i>op. cit.</i> , p. 250 (corrigeant la référence de Delisle)
15 août 1314	<i>Colars Boullivés, baillius de Mortaigne et de Tournaisis</i>	Roi de France			ANF, JJ62, f° 124 v°-125 r° / L. DELISLE, <i>Enquêtes administratives...</i> , <i>op. cit.</i> , p. 96
28 octobre 1314	[Colart Bourlivet] <i>baillius de Mortaigne et de Tournaisis</i>			ANF, J529, n° 52 et 53	A. D'HERBOMEZ, «Philippe le Bel...», <i>op. cit.</i> , p. 58

Date	Mention	Auteur	Destinataire	Original <sup>a</sup>	Copie <sup>b</sup> / édition / mention
10 février 1315 n. st.	<i>Baillivia Insule cum castelaniis... Tornesii</i>	Roi de France			P. ROLLAND, «Les deux premiers bailliages...», <i>op. cit.</i> , p. 250
4 octobre 1315	<i>justicia ville Tornacensis, terre et castellanie de Mauritania et Tournacesii</i>	Roi de France			ANF, <i>KK1</i> , p. 89 (mention dans un acte du 5 juin 1322) / A. D'HERBOMEZ, «Notes et documents pour servir à l'histoire des rois fils de Philippe le Bel», <i>Bibliothèque de l'École des Chartes</i> , 59, 1898, p. 507; P. ROLLAND, «Les deux premiers bailliages...», <i>op. cit.</i> , p. 251
31 décembre 1315	<i>Gilles de Wategnies, adont baillius de Tournezis</i>	Commune de Tournai	Gilles de Wategnies		A. D'HERBOMEZ, «Notes et documents...», <i>op. cit.</i> , pp. 505-506; P. ROLLAND, «Les deux premiers bailliages...», <i>op. cit.</i> , p. 250; L. VERRIEST, <i>Coutumes...</i> , <i>op. cit.</i> , p. 344
24 février 1318 n. st.	<i>Item Egidio dicto Haquin officium ballivi in castelaniis de Insula et de Mauritania ac terra de Tornesiaco<sup>c</sup></i>	Roi de France	Gilles Haquin		ANF, <i>JJ58</i> , f° 13 v° / A. D'HERBOMEZ, «Notes et documents...», <i>op. cit.</i> , p. 512; P. ROLLAND, «Les deux premiers bailliages...», <i>op. cit.</i> , p. 252
11 janvier 1319 n. st.	<i>de Tornesio ... ballivum Tornesii</i>	Roi de France	Sujets de Mortagne, Tournaisis et Saint-Amand		ANF, <i>JJ58</i> , f° 21 r° / A. D'HERBOMEZ, «Notes et documents...», <i>op. cit.</i> , p. 512; P. ROLLAND, «Les deux premiers bailliages...», <i>op. cit.</i> , p. 264

Date	Mention	Auteur	Destinataire	Original <sup>a</sup>	Copie <sup>b</sup> / édition / mention
27 mars 1319 n. st.	<i>sub ressorto baillivie de Tornesio... coram baillivo Tornesii</i>	Roi de France	Commune de Tournai		P. ROLLAND, «Les deux premiers bailliages...», <i>op. cit.</i> , p. 265; L. VERRIEST, <i>Coutumes...</i> , <i>op. cit.</i> , p. 359, n° 301
Mai 1319	<i>Homines et habitatores de Mauritanea, de Tornacesio... in ballivia de Tornacesio... in dicta ballivia Tornesii... in ballivia predicta de Tornesio</i>	Roi de France	Divers		ANF, JJ56, f° 265 v°, n° 616 / P. ROLLAND, «Les deux premiers bailliages...», <i>op. cit.</i> , pp. 265-266; L. VERRIEST, <i>Coutumes...</i> , <i>op. cit.</i> , pp. 360-361, n° 303
(mai ?) 1319	<i>baillivia de Tournesio... baillivia Tournesii</i>	Roi de France	Evêque de Tournai		AÉT, <i>Cartulaire</i> 71, f° 26 r° * / J. PYCKE et C. VLEESCHOUWERS, <i>Ouvrir les cartulaires...</i> , <i>op. cit.</i> , p. 115, n° 275
(mai ?) 1319	<i>in ballivia de Tornesio... in dicta ballivia Tornesii... in dicta ballivia de Tornesio</i>	Roi de France	Chapitre ND de Tournai		ACT, <i>Cartulaire</i> D, f° 118; ANF, JJ56, f° 265 v° / P. ROLLAND, «Les deux premiers bailliages...», <i>op. cit.</i> , pp. 266-267

<sup>a</sup> Seules les sources suivies d'une \* ont pu être vérifiées. Les autres sont citées pour mémoire d'après les éditions existantes.

<sup>b</sup> Même remarque que ci-dessus.

<sup>c</sup> Concession de l'office de receveur de Tournais (*de Tornesiaco*) opérée à la même date au profit de Jacques Rolland ou Rouland (ANF, JJ58, f° 13 v°; A. D'HERBOMEZ, «Notes et documents...», *op. cit.*, p. 514.